

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 49 (1957)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Plus résolus que jamais  
**Autor:** Möri, Jean  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-384990>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : « TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE »

---

49<sup>me</sup> année

Janvier 1957

Nº 1

---

## Plus résolus que jamais

Par *Jean Möri*

« 1957 a commencé dans la joie » en U.R.S.S., si l'on en croit les *Nouvelles de Moscou* du 6 janvier.

Tant mieux pour les citoyens russes. Ils n'ont pas volé quelques heures de récréation, eux qui subissent durant toute l'année les sévices de la bureaucratie, de la police, des employeurs... et même des syndicats « ouvriers », sans parler de tous les inconvénients qui résultent des multiples volte-face de la tactique communiste ondoyante et diverse.

### *Dans la mêlée internationale*

On voudrait bien que les travailleurs hongrois aient commencé aussi bien l'année nouvelle que leurs camarades russes, après avoir survécu à l'étreinte « fraternelle » de l'armée rouge, venue au secours du communisme totalitaire démasqué. Tel n'a pas été le cas, hélas, car le gouvernement fantoche de M. Kadar a consacré la faillite du grand mouvement de libération qui secoua la Hongrie, en approuvant l'aggression soviétique à la conférence des quatre démocraties populaires qui s'est tenue à Budapest du 1<sup>er</sup> au 4 janvier. Si bien que les patriotes doivent provisoirement faire leur deuil d'une Hongrie indépendante et libre régie par un gouvernement issu d'élections démocratiques, appuyé sur des syndicats libres. Ce qui signifie que le singulier gouvernement de Budapest, pour le droit de régner contre la volonté unanime, a délibérément vendu le droit de son peuple à disposer de lui-même, l'indépendance de la nation et les libertés du peuple, foulé aux pieds la démocratie qu'il avait promis d'instaurer pour briser les dernières résistances, violé honteusement les promesses faites aux syndicats ouvriers. Le 13 janvier, le Praesidium de la République populaire hongroise a promulgué un décret-loi sur l'introduction d'une procédure sommaire « pour combattre les actes contre-révolutionnaires ». Les tribunaux d'exception pourront désormais prononcer la peine de mort en l'espace de deux

heures, sans mise en accusation, pour tous délits politiques ou pénaux.

C'est la négation même des droits de l'homme et du citoyen.

Dans ces conditions, on comprend que les Hongrois n'ont pas eu loisir d'oublier un moment leurs épreuves et leurs souffrances toutes fraîches.

La terreur n'est pas le bon moyen de ramener le calme dans un pays où hommes, femmes et enfants ont affirmé si bravement leur volonté de vivre libres dans un pays indépendant. L'avenir le montrera de façon éclatante à plus ou moins longue échéance.

En Pologne, il est probable que l'année a commencé dans une joie plus véritable. Car le pays a recouvré son indépendance avec un certain goût de la démocratie et de la liberté. Nous lui souhaitons bon succès dans son entreprise menée avec prudence et une claire vision des moyens disponibles. Ce qui lui a sans doute permis de passer victorieusement à travers les écueils nombreux qu'il rencontra sur sa route. On ne saurait se montrer trop exigeant dans une action de décrochage d'une telle envergure, effectuée à la barbe hérissée des soviétiques peu enclins à la bienveillance.

L'année avait assez bien commencé sur le plan mondial. L'U. R. S. S. rendait à la Finlande la base navale de Porkkala en janvier. M. Khrouchtchev amorçait la déstalinisation en février et M. Malenkov ouvrait l'ère souriante de voyages à l'étranger, en rendant visite officiellement à la reine d'Angleterre. L'apprenti sorcier Khrouchtchev l'imitait un mois plus tard en allant étaler ses grands pieds dans le plat du Parti travailliste, lors d'une mémorable réception. Le Kominform, obéissant comme il se doit à l'ordre de son maître, proclamait en grande pompe sa dissolution en avril, pour couronner le tout. L'hermétique Molotov était remplacé par le souriant Cherpilov à la tête des affaires étrangères de l'U. R. S. S.

Dès lors, le mouvement de déstalinisation préconisé par l'apprenti sorcier commencèrent à développer des effets surprenants. En juin, par exemple, M. Togliatti se permit de critiquer publiquement M. Khrouchtchev et une insurrection déferla sur Poznan. En juillet, le ministre Rakosi est limogé du poste de secrétaire du Parti communiste hongrois. Il est remplacé par Geroe, le malvenu. En octobre, la Pologne réhabilite M. Gromouka, qui deviendra chef du premier gouvernement déstalinisé. Et la révolte hongroise surprend le monde par son ampleur, ses ambitions et sa violence. Au début de novembre, les tanks russes essaient d'écraser la révolte dans le sang. Mais il faudra plus d'un mois pour arriver à ce but. Même la loi martiale, édictée le 9 décembre, n'amollit pas la vaillance des patriotes hongrois, des commissions ouvrières et du comité de la révolution. Le bilan de la déstalinisation est complètement négatif pour l'U. R. S. S., à tel point que Khrouchtchev refait machine arrière dans la mesure de ses moyens, sans pouvoir arrêter pour

autant la révélation de la plus grande duperie politique de tous les temps.

En France, l'élection de cinquante-deux poujadistes à la Chambre des députés en janvier ouvre des perspectives assez peu réjouissantes à notre grande voisine. La proclamation de l'indépendance du Maroc, en mars, fut pourtant un de ses hauts faits, avec la reconnaissance de l'interdépendance tunisienne. La crise algérienne, alimentée par la propagande étrangère, vint compliquer gravement la tâche du gouvernement de M. Mollet. Le plébiscite de Nasser en Egypte n'est pas étranger à l'accroissement des difficultés françaises en Afrique du Nord. Sous prétexte que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique refusèrent de financer la construction du barrage d'Assouan, envisagée par le nouveau dictateur que les lauriers des pharaons empêchent de dormir, Nasser nationalisa la Compagnie du Canal de Suez. La France et l'Angleterre finirent par mettre une sourdine à leur ressentiment, après que la proposition d'internationaliser le canal eut été approuvée par dix-huit gouvernements. Pas pour longtemps. En effet, à la fin d'octobre, Israël attaquait résolument le matamore égyptien, profitant de l'occasion unique où l'U. R. S. S. était occupée par la répression populaire en Hongrie et les Etats-Unis par la campagne électorale. C'était probablement la seule ressource dont ce gouvernement disposait pour faire sauter le blocus dans lequel ses rivaux l'enfermaient. L'Angleterre et la France profitèrent de l'occasion et commencèrent par adresser un ultimatum à l'Egypte, qui fut naturellement repoussé. Ces deux pays intervinrent alors militairement. Mais la réaction russe immédiate, qui menaça les deux grandes puissances occidentales de ses engins téléguidés, alarma l'ONU, qui réussit à créer une force internationale en Egypte, derrière laquelle les forces armées franco-anglaises couvrirent leur départ volontaire. On reproche à l'Assemblée des Nations Unies de ne pas s'être interposée avec le même succès en Hongrie. Le fait que l'U. R. S. S. fit de cette affaire une question de prestige et que la prudence la plus élémentaire commandait aux alliés de faire contre mauvaise fortune bon cœur, explique cette différence de traitement sans l'excuser. D'autant plus que le puissant partenaire d'outre-Atlantique ne se contenta pas de l'expectative, mais réprouva catégoriquement l'expédition franco-anglaise, dont le plus grave défaut est d'avoir imité ses rivaux en violant des règles de droit international dont ces deux pays s'étaient fait les champions valeureux ces quarante dernières années. Le bilan de l'aventure est particulièrement pénible. Le canal a été mis hors d'usage par les Egyptiens pour des mois. Ce qui a conduit à une pénurie de pétrole en Europe, avec rationnement consécutif et grave augmentation des prix, sans compter le renforcement de la position du dictateur Nasser, battu militairement mais vainqueur sur le plan politique.

La lutte pour la présidence aux Etats-Unis a vu la nouvelle victoire d'Eisenhower, malgré son état de santé précaire, dont les actions sont singulièrement en baisse dans la vieille Europe. D'une part, à cause de sa position dans le conflit égyptien. D'autre part, à cause de la politique protectionniste inaugurée avec son consentement, contrairement aux sacro-saints principes du libéralisme économique, dont l'Amérique se targue si volontiers dans sa propagande. La Suisse horlogère souffre elle-même de cette fâcheuse duplicité, qui ne semble pas vouloir prendre fin en cette nouvelle année.

Dans cette anarchie, l'Autriche a su se débarrasser de l'encombrante Fédération syndicale mondiale, dont la tâche principale semble être de renforcer l'hégémonie soviétique dans le monde. La dissolution du Kominform n'a rien changé à l'état de dépendance des Etats satellites et de la F. S. M. envers l'U. R. S. S. Le cas polonais est encore unique. La Hongrie semble plus enchaînée que jamais, avec la complicité de Kadar et de ses quelques collaborateurs impénitents.

Parmi les grandes catastrophes de l'année écoulée, rappelons la tragédie de Marcinelle, qui pose avec plus d'acuité encore le problème de la sécurité dans les mines, bien au-delà des bassins houillers belges.

#### *Dans notre oasis suisse*

En vérité, nous avons aussi quitté l'année 1956 sans regrets. Non pas que le voyage en U. R. S. S. des autorités genevoises nous soit resté sur l'estomac. Nous l'avons digéré aussi facilement que les pèlerinages d'innombrables groupes sportifs, de journalistes ou d'employeurs. Ces échanges s'accomplissaient dans le cadre de la détente, malheureusement artificielle. Nous aurions souhaité que la politique de coexistence pacifique, inaugurée par les Russes, soit sincère et ne fasse pas brusquement demi-tour en Hongrie, quand le peuple prétendit se gouverner lui-même, dans la voie démocratique et le respect de la personne. Ce n'est pas de notre faute si tel n'a pas été le cas. L'action, une fois de plus, n'a pas été la sœur de la trompeuse propagande. L'humanité vit sur un volcan, ce qui a conduit le comité d'action en faveur de l'initiative Chevallier deuxième édition à la retirer, plutôt que de s'exposer à un échec inévitable.

L'expansion économique s'est poursuivie dans notre pays. De nouveaux records ont été atteints dans les échanges extérieurs, avec 6,4 milliards de francs aux importations et 5,6 milliards aux exportations. Le manque chronique de main-d'œuvre a été compensé par une recrudescence des travailleurs étrangers, dont le total atteignait 394 000 au plus haut point de la conjoncture, en août dernier. Le chômage est toujours insignifiant et de caractère saisonnier. Les

heures supplémentaires contrôlées ont dépassé le million par mois. La lutte contre l'inflation a été engagée fermement par l'Union syndicale suisse, dont l'initiative pour la protection des locataires et des consommateurs, approuvée par le peuple, avait échoué sur la majorité négative des cantons. Finalement, le peuple suisse approuva, en mars, le nouveau contrôle des prix et des loyers, par 541 000 oui contre 157 000 non. La trêve semble approcher de sa fin, car les propriétaires d'immeubles préparent une nouvelle offensive pour une augmentation générale des loyers de 10%, avec comme objectif final la suppression définitive du contrôle des loyers. Malgré l'opposition de l'Union syndicale et de la Communauté d'action des salariés et des consommateurs, le Conseil fédéral augmenta le prix du lait de 2 ct. par litre, dont 1 ct. revient au producteur et l'autre à un fond de réserve. Les syndicats continuent à prétendre que d'autres moyens que les augmentations de prix permettraient d'améliorer le revenu des agriculteurs. Un mémoire vient d'être adressé dans ce sens aux autorités fédérales à la fin de l'année dernière par la Communauté d'action des salariés et des consommateurs.

Les Chambres fédérales ont adopté le projet de loi fédérale permettant d'étendre le champ d'application de la convention collective de travail, expurgé enfin des prescriptions favorables aux dissidents, violemment combattues par les syndicats libres. Comme le délai d'opposition prenait fin le 28 décembre et que personne n'a fait usage de ce droit, la loi va entrer en vigueur incessamment. En septembre, le peuple rejeta le nouveau régime du blé et l'initiative dite du frein aux dépenses. Ce qui contribua à purifier quelque peu le climat politique.

Diverses mutations se sont produites dans l'état-major de l'administration fédérale. Atteint par la limite d'âge, M. Kaufmann a cédé la direction de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail à M. Max Holzer, auparavant sous-directeur. M. Zanetti a repris la fonction de sous-directeur. M. Zipfel a laissé la création d'occasions de travail pour se vouer aux questions atomiques. Il a été remplacé à la création d'occasions de travail par M. Hummler. M. Humbrecht a été nommé directeur de l'Administration fédérale des finances, en remplacement de M. Iklé, élu directeur de la Banque Nationale Suisse.

Rappelons au chapitre scandaleux que l'indélicat directeur général des douanes Widmer a été limogé et condamné à quatre ans de travaux forcés. Il reste à nettoyer dans le clan de ceux qui crurent bon de faire des bénéfices familiaux sur le compte des commandes d'armement. En fin d'année, le mouchard Schiwoff mit en émoi les milieux syndicaux.

Un des événements de l'année fut sans contredit l'absence volontaire de l'Union syndicale suisse au rendez-vous d'octobre, convoqué

par M. le conseiller fédéral Streuli pour discuter du problème des prix et des salaires. Comme les associations patronales suisses semblent être revenues à de meilleurs sentiments, ce qui permet d'entrevoir un règlement à l'amiable de la question de la réduction de la durée du travail dans la métallurgie, la question d'une collaboration de la grande centrale syndicale nationale à la Commission consultative créée à cette occasion va probablement s'arranger. Encore faudra-t-il étendre la représentation des syndicats libres dans cet aréopage. Ils ne sont pas disposés à se contenter d'un mince strapontin. Une telle collaboration n'implique pas d'ailleurs la résurrection d'un accord de stabilisation économique. Car les syndicats entendent faire participer équitablement les travailleurs à la prospérité économique.

Les associations économiques centrales, comme par le passé, auront seules pouvoir de décision. Nous y tenons spécialement dans nos milieux.

Mais l'événement de l'année sociale suisse, c'est certainement l'introduction de la semaine de quarante-quatre heures, par étapes, dans les arts graphiques. L'Union suisse des lithographes a donné le branle et introduit la réforme en mai déjà. L'imprimerie suivit en septembre et la reliure termina le cycle industriel à la fin de l'année.

Ainsi, les syndicats ouvriers ont prouvé qu'ils étaient capables de résoudre un problème aussi complexe que la réduction de la durée du travail en période de haute conjoncture avec toute la souplesse nécessaire vu l'extrême diversité de notre économie et des moyens des diverses activités professionnelles ou industrielles. Ils ont réalisé la célèbre formule de la Commission syndicale, c'est-à-dire une réduction de l'horaire hebdomadaire par étapes, ce qui permet de résoudre du même coup le problème essentiel de l'ajustement des salaires.

Demain, cette réforme sera introduite dans la métallurgie. Elle s'imposera ensuite plus aisément dans les autres activités économiques.

### *Conclusions*

Ainsi, l'année 1956 se termine par un renforcement moral considérable de l'Union syndicale suisse et de ses quinze fédérations affiliées.

Nos syndicats libres sont en train d'imposer une solution pratique et supportable pour notre économie au problème de la réduction du travail. Les bienfaits des accords passés dans les arts graphiques, en voie de l'être dans d'autres activités économiques, ont le grand avantage de préparer une solide position de repli en cas de dépression. Ils s'adaptent parfaitement aux nécessités particu-

lières des différentes industries. Ils préparent aussi la voie au législateur pour couronner cet effort le moment venu.

Si la lutte pour l'amélioration des niveaux de vie, qui dépendent du pouvoir d'achat de la monnaie, est loin d'être arrivée à son terme, les syndicats libres peuvent se vanter d'avoir réussi de construire cette vaste communauté d'action des salariés et des consommateurs consciente de la nécessité de répartir équitablement les fruits de la productivité pour éviter de retomber dans le cercle vicieux des crises, avec leur sinistre cortège de chômage, de misère, de mécontentement et de découragement. Au moment où l'emploi de l'énergie atomique à des fins pacifiques et l'automation préparent de nouvelles possibilités de production accrue, ces succès syndicaux viennent à point rassurer les travailleurs qu'effraient un développement scientifique, technique et mécanique trop rapide. Car les organisations ouvrières libres se révèlent capables d'ajuster le progrès social à cette source inouïe d'enrichissement collectif. Plus que jamais, l'interdépendance des hommes et des groupes économiques se révèlent inéluctable. Les syndicats ouvriers l'ont compris. Les autorités publiques et les employeurs finiront bien par s'en rendre compte eux aussi. Sous peine de scier délibérément la branche sur laquelle ils sont assis.

En matière de politique sociale, il reste à réaliser le plus rapidement possible les assurances invalidité et maternité. Alors que les excédents d'exercice de la Confédération allument les convoitises des gros contribuables, il serait impardonnable d'hésiter encore sous prétexte d'éviter de nouvelles charges financières. Comme l'ancien conseiller fédéral Max Weber, qui jouit de la réputation amplement méritée d'économiste sérieux, se plaît à le répéter, le développement de la politique sociale n'est pas seulement un moyen d'assurer une certaine sécurité matérielle des travailleurs quand le destin les frappe, mais contribue efficacement à l'expansion de la prospérité. Il n'est jamais trop tard pour reconnaître enfin une vérité évidente.

Sur le plan de la législation pour la protection des travailleurs, il reste à donner son corollaire naturel à la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, que les syndicats revendentiquent depuis plus d'un demi-siècle. Cela peut se faire en donnant vie au projet de loi fédérale sur le travail qui couvrirait également les travailleurs du commerce et de l'artisanat ou, sinon, de reviser la loi fédérale sur le travail dans les fabriques et préparer des lois spéciales pour le commerce et l'artisanat. Le plus simple serait évidemment de remettre sur le métier le projet de loi sur le travail qui repose depuis 1950 dans les dossiers de l'OFIAMT, car il englobe l'ensemble des travailleurs industriels, artisanaux et commerciaux. Nous ne sommes pas maîtres, hélas, des décisions des autorités, bien moins encore des associations patronales. Mais nous avons le pouvoir de secouer

l'opinion publique. Ce que nous ne manquerons pas de faire si la politique de temporisation se poursuit.

Plus résolus que jamais, nos syndicats libres entrent dans l'année nouvelle avec la ferme intention de renforcer la démocratie économique, ce qui constitue encore le meilleur moyen d'affermir la démocratie, ce système politique le meilleur parce qu'il fait des citoyens égaux en droit, dont le sort dépend d'eux-mêmes en grande partie.

Ce sera notre façon pratique de collaborer à l'action internationale pour la paix, avec des faits et non seulement des paroles.

## L'encouragement à la construction de logements économiques

Par *P.-H. Gagnebin*

Notre revue ne saurait, même en sacrifiant sa totalité, suffire pour commenter le rapport extrêmement fouillé de la Commission fédérale du contrôle des prix sur l'encouragement à la construction de logements économiques. Une sous-commission spéciale, composée de représentants des principales organisations économiques, dont notre ami Edmond Wyss pour l'U. S. S., s'est assuré le concours d'experts particulièrement qualifiés.

Nous n'avons pas la prétention de résumer ce rapport. Nous allons tenter, plutôt, d'en souligner quelques caractéristiques pour nous arrêter sur les données qui ont retenu plus particulièrement notre attention.

### *La situation du marché du logement*

Les logements vacants au 1<sup>er</sup> décembre pour toute la Suisse, y compris bien entendu les grandes villes et petites communes rurales, en pourcentage du nombre total des logements, nous donnent le tableau suivant:

	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Suisse entière	0,53	0,30	0,27	0,28	0,42	0,55

L'effort extraordinaire dans la construction de logements a ramené la situation de 1955 au taux de 1950. Certes, la situation varie passablement d'une localité à l'autre. Au 1<sup>er</sup> décembre 1955, elle nous donne les deux chiffres extrêmes que voici: à Biel 0,02% de logements vacants et 7,28% à Kloten. Autant dire que rien n'est disponible à Biel. Quant à Kloten... il doit certainement s'agir d'un phénomène très particulier!